

UN LIBRARY



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/13349
25 mai 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/CHINOIS/
ESPAGNOL/FRANCAIS/
RUSSE

LETTRE DATEE DU 24 MAI 1979, ADRESSEE AU PRESIDENT DU COMITE
POUR L'EXERCICE DES DROITS INALIENABLES DU PEUPLE PALESTINIEN
PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE

J'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 13 mars 1979 que vous avez adressée au Président du Conseil de sécurité (S/13164), concernant la résolution 33/28 adoptée par l'Assemblée générale le 7 décembre 1978, et de vous faire savoir qu'à la suite d'un entretien que j'ai eu le 15 mai 1979 avec Son Excellence M. Raúl Roa Kouri, le Président par intérim du Comité, j'ai tenu à ce sujet des consultations avec les membres du Conseil de sécurité. Je tiens à vous dire, à la suite de ces consultations, que les membres du Conseil suivent la question avec la plus grande attention, en vue de tenir une réunion du Conseil dans un proche avenir.

Le Président du Conseil de sécurité,

(Signé) Vasco FUTSHER PEREIRA